



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marine

Question écrite n° 67095

## Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du navire « la Jeanne d'Arc ». En effet, le vieux porte-hélicoptères qui sert de navire-école aux officiers de la marine nationale et parcourt les mers du globe depuis 1965, part mercredi de Brest pour sa 45e et dernière virée. Et ensuite, fin mai, ce sera fini ! La marine devrait annoncer prochainement les conditions de sa "déconstruction", c'est-à-dire de sa démolition. S'agissant d'un navire unique au plan culturel et technologique, sa conservation au titre du patrimoine naval apparaît essentielle. Aussi, il demande si le Gouvernement a engagé une réflexion pour en faire un navire-musée au lieu de le laisser à l'abandon comme le Colbert ou encore la Dive avant sa destruction définitive.

## Texte de la réponse

Après quarante-sept années de service, il ne s'avère désormais plus possible de maintenir le navire porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » en état de naviguer à un coût raisonnable, ni même de le destiner dans son intégrité à tout autre projet, compte tenu des coûts de remplacement de certains équipements en fin de vie ou encore de mise aux normes en vigueur, qu'impliquerait une cession en vue d'une nouvelle utilisation. La marine nationale envisage donc la déconstruction de ce bâtiment. Toutefois, afin de célébrer son souvenir, des perspectives de valorisation de certaines parties de la « Jeanne d'Arc », au sein de projets locaux, sont à l'étude. Il n'est actuellement pas prévu d'acquérir un nouveau navire-école pour la marine nationale. Dans l'immédiat, la formation des officiers-élèves sera assurée à bord d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC), ce dispositif étant mis en oeuvre dès cette année à bord du BPC « Tonnerre », qui a appareillé le 22 février 2010 pour sa première campagne d'application.

## Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

**Circonscription :** Essonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67095

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2009, page 12145

**Réponse publiée le :** 6 avril 2010, page 3942